REPUBLIQUE FRANCAISE ALPES MARITIMES CANTARON

DELIBERATION DU CONSEIL

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID: 006-210600318-20250409-250413-DE

Délibération n°2504-13

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard

BRANDA, Maire

Conseillers en exercice: 13 12+1 proc Présents: 11 Votants:

Etaient présents : Gérard STOERKEL - Eliane CALDEI-VIDAL - Christian DI MARTINO - Sandrine BARRALIS - Michel CORSINI - Béatrice ROZIER -Jean-Marc BLANIC - Philippe ALLEGRINI - Fabienne GALLI - Chantal

BARBIER - Patrice MARTIN

Absente excusée : Karine FAGES

Secrétaire : Gérard STOERKEL

Objet: Subvention Cantaron Voyages

2025

Monsieur le Maire informe le Conseil que les associations communales bénéficient, chaque année, d'une aide financière afin de poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Aussi, Monsieur le Maire propose pour Cantaron Voyages - au titre de l'année 2025 - le montant suivant :

Cantaron Voyages

350.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, - ACCEPTE le montant mentionné ci-dessus attribué à Cantaron Voyages, par 11 volx POUR.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, Pour extrait conforme

Le secrétaire de seance

Gerard STOERKEL

Le Maire

Gerard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard

BRANDA

Date de signature : 11/04/2025

Qualité : Maire